



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71
www.anemf.org - contact@anemf.org

RELEVÉ DE MOTIONS

CA D'AVRIL

BREST — 24 AU 26 AVRIL 2015

*Association à but non lucratif selon la loi de 1901, créée en 1965.
Organisation de représentation selon l'article 81 1-3 du code de l'éducation.
Représentée au CNESER et au CNOUS. Nommée à la CPNES et à la CNIPI.
Membre de la FAGE et de l'IFMSA.*



MOTION N°1	DÉPOSANT : BUREAU SOUTIEN : KB		
Adoption du rapport préliminaire du Conseil de Surveillance.			
POUR : 36	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPPAV : 16
La motion est adoptée			

MOTION N°2	DÉPOSANT : BUREAU SOUTIEN : PARIS 6		
Adoption du PV du WEF de Créteil			
POUR : 36	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPPAV : 16
La motion est adoptée			

MOTION N°3	DÉPOSANT : BUREAU SOUTIEN : PARIS 6			
Adoption de Saint Etienne comme ville organisatrice pour le CA de rentrée 2015				
Alternative : Adoption de Besançon comme ville organisatrice pour le CA de rentrée 2015				
POUR : 24	POUR BIS : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 1	NPPPAV : 16
La motion I est adoptée				

MOTION N°4	DÉPOSANT : BUREAU SOUTIEN : NANTES			
L'ANEMF soutient la liste de candidats de la FAGE telle que présentée ci-dessous pour les élections des représentants étudiants au CNESER, qui aura lieu au mois de juin 2015 :				
1. Tarek Mahraoui 1.bis. Ysé Moreau 2. Emmanuelle Romat 2.bis. Mathieu Levailant 3. Yoann Conan 3.bis. Camille Taste 4. Marina Viguiet 4.bis. Jimmy Losfeld 5. Guillaume Ourties 5.bis. à déterminer				
POUR : 32	CONTRE : 0	ABSTENTION : 3	NPPPAV : 17	
La motion est adoptée				



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71
www.anemf.org - contact@anemf.org

MOTION N°5	DÉPOSANT : BUREAU SOUTIEN : ANGERS			
Adoption de la convention de partenariat avec CMV Médiforce				
Alternative : Adoption de la convention de partenariat avec la Banque Populaire - Caisse d'Epargne				
POUR : 1393	POUR BIS : 1249	CONTRE : 0	ABSTENTION : 178	NPPPAV : 286
La motion I est adoptée				

MOTION N°6	DÉPOSANT : BUREAU SOUTIEN : KB			
Adoption de la convention de partenariat 2015 de La Médicale				
POUR : 2722	CONTRE : 0	ABSTENTION : 105	NPPPAV : 279	
La motion est adoptée				

MOTION N°7	DÉPOSANT : BUREAU SOUTIEN : LYON SUD			
L'ANEMF avancera la somme de 8325€ (huit mille trois cent vingt cinq euros) à l'association organisatrice des Journées d'Été de l'ANEMF 2015				
POUR : 35	CONTRE : 0	ABSTENTION : 1	NPPPAV : 16	
La motion est adoptée				



MOTION N°8	DÉPOSANT : BUREAU SOUTIEN : NICE		
Ouverture des postes pour l'élection du bureau national 2015/2016 qui aura lieu aux JEA. - Président - Trésorier - Secrétaire Général - Vice-Président Général - VP Études Médicales - VP Perspectives Professionnelles - VP Questions Sociales - VP Enseignement Supérieur - VP Élections - CM Élections - VP Informatique - VP International - NEO In - NEO Out - NORE - CM Inter CHU - VP Communication et Publications - VP Projets Solidaires - VP Santé Globale et Solidarité - CM HdN - CM Solidarité Internationale - VP Partenariats - VP Tutorat - VP Formation			
Les associations non représentatives auront le droit de vote sur tous les postes.			
POUR : 36	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 16
La motion est adoptée			

MOTION N°9	DÉPOSANT : BUREAU SOUTIEN : PARIS 6		
Ouverture d'un poste de CM Réseau pour l'élection du bureau national 2015/2016 qui aura lieu aux JEA, les associations non actives auront le droit de vote pour l'élection de ce poste.			
POUR : 23	CONTRE : 12	ABSTENTION : 0	NPPAV : 17
La motion I est adoptée			

MOTION N°10	DÉPOSANT : BUREAU SOUTIEN : TOULOUSE PURPAN		
Ouverture d'un poste de CM Culture et Sport pour l'élection du bureau national 2015/2016 qui aura lieu aux JEA, les associations non actives auront le droit de vote pour l'élection de ce poste.			
POUR : 28	CONTRE : 8	ABSTENTION : 1	NPPAV : 16
La motion est adoptée			



MOTION N°11	DÉPOSANT : BUREAU SOUTIEN : TOURS		
Ouverture d'un poste de CM Communication pour l'élection du bureau national 2015/2016 aux JEA 2015, les associations non actives auront le droit de vote pour l'élection de ce poste.			
POUR : 21	CONTRE : 14	ABSTENTION : 1	NPPAV : 17
La motion est adoptée			

MOTION N°12	DÉPOSANT : NICE SOUTIEN : NANTES			
L'ANEMF se positionne pour redistribuer les 12 500 € (douze mille cinq cents euros) débloqués du fond de réserve de la façon suivante : - 4 500 € (quatre mille cinq cents euros) alloués au renouvellement des outils de communication de la structure. - 500 € (cinq cents euros) destinés à la réalisation d'un cocktail institutionnel lors des Journées d'Eté de l'ANEMF 2015. - La somme nécessaire, dans la limite de 7 500 € (sept mille cinq cents euros), à assurer l'organisation des Journées d'Eté de l'ANEMF.				
Alternative déposée par Paris 6 : L'ANEMF se positionne pour redistribuer les 12 500 € (douze mille cinq cents euros) débloqués du fond de réserve de la façon suivante : - 4 500 € (quatre mille cinq cents euros) alloués au renouvellement des outils de communication de la structure. - 500 € (cinq cents euros) destinés à la réalisation d'un cocktail institutionnel lors des Journées d'Eté de l'ANEMF 2015. - La somme nécessaire, dans la limite de 7 500 € (sept mille cinq cents euros), à assurer l'organisation des Journées d'Eté de l'ANEMF sous conditionnelle les dépenses restent similaires à celles présentées dans le budget prévisionnels du Week-end de Formation et que l'inscription ne dépasse pas la somme de 70 € (soixante-dix euros)				
POUR : 24	POUR BIS : 10	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 16
La motion I est adoptée				

MOTION N°13	DÉPOSANT : NICE SOUTIEN : LIMOGES			
L'ANEMF se positionne pour la fusion du Week-End Santé Solidarité et du Week-End Tutorat organisés en commun avec l'ANEPF en un événement unique.				
POUR : 31	CONTRE : 16	ABSTENTION : 0	NPPAV : 5	
La motion est adoptée				

MOTION N°14	DÉPOSANT : BUREAU SOUTIEN : BREST			
Adoption de la convention relative au National Social Program (NSP) De plus, les droits de l'application seront cédés à l'ANEMF sous forme d'une convention au moment où elle sera fonctionnelle.				
POUR : 33	CONTRE : 0	ABSTENTION : 3	NPPAV : 16	
La motion est adoptée				



MOTION N°15	DÉPOSANT : KB SOUTIEN : PARIS DESCARTES		
<p>Contexte de la motion : Depuis le lancement de la réforme des iECN, le projet a été modifié à de multiples reprises. Les dernières modifications (suppressions des QROC et des TCS, incertitudes sur le barème, la LCA...) ont amenées les étudiants à douter de l'intérêt de ce projet, à le remettre en questions.</p> <p>Le recul de la date des iECN 2016 à fin juin est un changement de plus pour une promotion fatiguée et démotivée, rajoutant un mois à une année éprouvante.</p> <p>Motion : L'ANEMF demande à ce que les iECN 2016 se déroule le plus tôt possible, au plus proche des dates actuelles, fin mai-début juin.</p>			
POUR : 2136	CONTRE : 82	ABSTENTION : 609	NPPPAV : 279
La motion est adoptée			

MOTION N°16	DÉPOSANT : GRENOBLE SOUTIEN : MONTPELLIER		
<p>L'assemblée générale demande au bureau de rédiger des Bilans Partiels d'Activité (BPA) entre chaque congrès.</p>			
POUR : 9	CONTRE : 20	ABSTENTION : 5	NPPPAV : 17
La motion échoue			

MOTION N°17	DÉPOSANT : CRÉTEIL SOUTIEN : NANTES		
<p>Dans le cas où ce serait nécessaire, l'anemf accepte de débloquer un fond de 250€ pour assurer la réalisation du projet interCHU sur la saison 2015.</p>			
POUR : 27	CONTRE : 6	ABSTENTION : 0	NPPPAV : 17
La motion est adoptée			

MOTION N°18	DÉPOSANT : BUREAU SOUTIEN : ANGERS		
<p>Ouverture de 2 postes de Conseil de Surveillance qui seront élus aux Journées d'été de l'ANEMF. Les associations non représentatives auront le droit de vote.</p>			
POUR : 36	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPPAV : 16
La motion est adoptée			



MOTION N°19	DÉPOSANT : MARSEILLE SOUTIEN : PARIS DESCARTES		
Contexte de la motion : Suite à la modification de la composition du futur bureau de la CNEMMOP après le passage au CNESER et à l'échiquier actuel réduisant les possibilités de représentation au sein de cette commission, il paraît essentiel que le bureau fasse une démarche de lobbying pour placer la structure.			
Motion : L'AG mandate le bureau à entamer une action de lobbying afin que l'ANEMF ait une place dans le bureau de la CNEMMOP.			
POUR : 2553	CONTRE : 72	ABSTENTION : 54	NPPPAV : 427
La motion est adoptée			

MOTION N°20	DÉPOSANT : CAEN SOUTIEN : NANCY		
Concernant la réforme du 3e cycle des études médicales, l'ANEMF se positionne pour : <ul style="list-style-type: none">- la création de FST de médecine palliative, médecine de la douleur, médecine du sport, addictologie, allergologie- l'inclusion d'une formation sur la médecine palliative au sein de la phase socle de tous les DES- la création d'un DES et d'une FST de cancérologie- la création d'un DES de médecine légale			
Ces positions devront être confirmées aux JEA 2015 suite à un sondage national à destination des externes.			
POUR : 2140	CONTRE : 0	ABSTENTION : 475	NPPPAV : 491
La motion est adoptée			

MOTION N°21	DÉPOSANT : BUREAU SOUTIEN : TOURS		
Adoption du rapport final du Conseil de Surveillance			
POUR : 35	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPPAV : 17
La motion est adoptée			